Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à in	cidence financière
Numéro d'enregistrement : 30	
Année scolaire : 2017-2018	
Par délibération du conseil d'administration	

du 21/06/2018
acte n° 1
Le chef d'établissement procède à la signature
[X] du contrat
[] de la convention
Objet du contrat ou de la convention :
CONTRAT RISO : installation de 2 nouveaux copieurs
Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 31 Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration		
du 21/06/2018		
acte n° 2		
Le chef d'établissement procède à la signature		
[] du contrat		
[X] de la convention		
Objet du contrat ou de la convention :		
CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERE d'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE.		
Vu		
Contrats		
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54		
- le code des marchés publics		
Conventions		
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54		
Pièce(s) jointe(s)		
[X] Oui [] Non Nombre: 1		

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 32 Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 21/06/2018
acte n° 3
Le chef d'établissement procède à la signature
[] du contrat
[X] de la convention
Objet du contrat ou de la convention :
CONVENTION BODEGA POUR UTILISATION DES LOCAUX LORS DE LA FETE DU VILLAGE du 22 AU 24 JUIN 2018
Vu
Contrats
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
1

le code des marchés publics
 Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration
du 21/06/2018
acte n° 4
Le chef d'établissement procède à la signature
[X] du contrat
[] de la convention
Objet du contrat ou de la convention :
CONTRAT ALARME PROTECTION BITERROISE POUR LA MAINTENANCE DE L'ALARME INTRUSIION à compter du 1/9/2018
Vu
Contrats
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics
Conventions
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 34 Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration			
du 21/06/2018			
acte n° 5			
Le chef d'établissement procède à la signature			
[X] du contrat			
[] de la convention			
Objet du contrat ou de la convention :			
CONTRAT GSECURITE POUR LA TELESURVEILLANCE DE L'ALARME INTRUSION A COMPTER DU 1/9/2018			
Vu			
Contrats			
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54			
- le code des marchés publics			
Conventions			
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54			
Pièce(s) jointe(s)			
[X] Oui [] Non Nombre: 1			

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 35 Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration		
du 21/06/2018		
acte n° 6		
Le chef d'établissement procède à la signature		
[] du contrat		
[X] de la convention		
Objet du contrat ou de la convention :		
COP DE MME DORINE BONNAFOUS		
Vu		
Contrats		
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54		
- le code des marchés publics		
Conventions		
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54		
Pièce(s) jointe(s)		
[X] Oui [] Non Nombre: 1		

0340054Z
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE LE CEDRE
2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET

34490 MURVIEL LES BEZIERS

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PAIEMENT EN LIGNE WEB FAMILLES			
Numéro de séance : 5			
Numéro d'enregistrement : 36			
Année scolaire : 2017-2018			
Nombre de membres du CA : 24			
Quorum: 13			
Nombre de présents : 15			
Le conseil d'administration			
Convoqué le : 01/06/2018			
Réuni le : 21/06/2018			
Sous la présidence de : Guillaume Marazel			
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25			
Vu			
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20			
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration VALIDE WEB FAMILLES Pièce(s) jointe(s)			
[X] Oui [] Non Nombre: 1			
Libellé de la délibération :			
A COMPTER DE JANVIER 2019, UN ESPACE WEB FAMILLE SERA MIS EN PLACE AVEC LA POSSIBILITE			

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	15	
Pour:	15	
Contre:	0	
Abstentions:	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 37 Année scolaire : 2017-2018 Nombre de membres du CA : 24

Quorum: 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 01/06/2018 Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Guillaume Marazel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

RELIQUATS VOYAGES: le CA accepte , après accord du CD34, d'utiliser les reliquats des prix concours de 2013.2014 et 2015 pour financer les voyages 2019 pour un montant global de 2543.49 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : Pour : 15 15

Contre :

0

Abstentions : Blancs :

0

Nuls:

0

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACTE NOW THE WINDOWS ESTED TO SEE THE SECOND
Objet : BILAN AET 2017-2018
Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum: 13
Nombre de présents : 15
Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Guillaume Marazel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1
Libellé de la délibération :
BILAN DES AET 2017-2018

Résultats du vote			
Suffrages exprimés :	15		
Pour:	15		
Contre :	0		
Abstentions :	0		
Blancs:	0		
Nuls:	0		

0340054Z ACADEMIE DE MONTPELLIER COLLEGE LE CEDRE

2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET 34490 MURVIEL LES BEZIERS

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: LOGEMENTS DE FONCTION- 4 NAS

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 39 Année scolaire : 2017-2018 Nombre de membres du CA : 24

Quorum: 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 01/06/2018 Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Guillaume Marazel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

_

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration NOMBRE DE LOGEMENTS DE FONCTION Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

AU VU DU CLASSEMENT DU COLLEGE, IL Y A 4 LOGEMENTS POUR NAS.

Résultats du vote
Suffrages exprimés: 15
Pour: 15
Contre: 0
Abstentions: 0
Blancs: 0
Nuls: 0

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum: 13
Nombre de présents : 15
Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Guillaume Marazel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25 Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration
[X] Oui [] Non Nombre: 1
ibellé de la délibération :
1 AET EN 2018-2019 SONT PROPOSES

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	15	
Pour :	15	
Contre :	0	
Abstentions:	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	

0340054Z ACADEMIE DE MONTPELLIER COLLEGE LE CEDRE 2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET

34490 MURVIEL LES BEZIERS

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 41 Année scolaire : 2017-2018 Nombre de membres du CA: 24

Quorum: 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 01/06/2018 Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Guillaume Marazel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui

[X] Non

Nombre: 0

Libellé de la délibération :

TARIF DE VENTE DES CAHIERS D'EXERCICES/

- IPARCOURS A 5.20 €
- FRANCAIS A 4.40 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :

15

Pour:

15

Contre:

0

Abstentions:

0

Blancs:

0

Nuls:

0

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Objet : Décision budgétaire	e modificative soumise au	ı vote
Numéro de séance : 5			
Numéro d'enregistrement	: 42		
Année scolaire : 2017-201	18		
Nombre de membres du 0	 CA : 24		
Quorum: 13			
Nombre de présents : 15			
Le conseil d'administration	n		

Convoqué le : 01/06/2018 Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Guillaume Marazel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60 - le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice: 2018 Numéro de la DBM: Budget d'origine : Budget primitif: [X]

Budget annexe:[] Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non

Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

ADMISSION EN NON VALEUR POUR BARAN : 127.60 €

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	15
Pour:	15
Contre:	0
Abstentions:	0
Blancs:	0
Nuls:	0

0340054Z

ACADEMIE DE MONTPELLIER

COLLEGE LE CEDRE

2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET

34490 MURVIEL LES BEZIERS

Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)					
Numéro de séance : 5					
Numéro d'enregistrement : 43					
Année scolaire : 2017-2018					
Nombre de membres du CA : 24					
Quorum: 13					
Nombre de présents : 15					
Le conseil d'administration					
Convoqué le : 01/06/2018					
Réuni le : 21/06/2018					
Sous la présidence de : Guillaume Marazel					
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25					

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
l'avis de la commission permanente du 11/06/2018

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Vu

[X] Oui [] Non

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui

Nombre: 1

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	15	
Pour:	15	
Contre:	0	
Abstentions:	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	

0340054Z

ACADEMIE DE MONTPELLIER

COLLEGE LE CEDRE

2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET

34490 MURVIEL LES BEZIERS

Tel: 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: PRESCIPTION QUADRIENNALE	REMBOURSEMENT DES FAMILLES
Object Transfer	

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 44

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum: 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 01/06/2018 Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Guillaume Marazel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration VOTE LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE DU REMBOUSREMENT FAMILLES

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AFIN D'EPURER LES COMPTES DE CLASSE 4, ET EN L'ABSENCE D'INFORMATION SUR LES FAMILLES, LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE S'APPLIQUE SUR DES REMBOURSMENTS DUS DE 2013 ET 2014. LISTE DES NOMS EN PJ

 Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 15

 Pour :
 15

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0

Tel: 0467378307

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 45

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 15
Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Guillaume Marazel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et leus

Libellé de la délibération :

[X] Oui

[]Non

Nombre: 1

Pièce(s) jointe(s)

PRIX CONCOURS VOYAGE 2018: le collège a gagné le prix de 1000 € au titre du prix concours voyages 2018 organisé par le CD34. Cette subevntion servira aux voyages 2019.

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	15	
Pour :	15	,
Contre :	0	
Abstentions :	0	
Blancs :	0	
Nuls:	0	

0340054Z ACADEMIE DE MONTPELLIER COLLEGE LE CEDRE 2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET

34490 MURVIEL LES BEZIERS Tel: 0467378307

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 46 Année scolaire : 2017-2018 Nombre de membres du CA: 24

Quorum: 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 01/06/2018 Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Guillaume Marazel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

0

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BONASCRE 2019, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

VOYAGE A BONASCRE JANVIER 2019

Résultats du vote Suffrages exprimés: 15 Pour: 15 Contre: 0 Abstentions: 0 Blancs: 0 Nuls: